

Ref : CA2025/33

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2025

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE POUR L'EXERCICE 2026 (DOB 2026)

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **20 juin 2025** réuni sous la présidence de **Monsieur Alexandre PÉRAUD**,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-3, R.719-68,  
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relative à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Le quorum

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ DÉCIDE :

**Article 1:**

Le conseil d'administration approuve les orientations budgétaires de l'Université Bordeaux Montaigne pour l'exercice 2026, telles que présentées dans le document relatif au débat d'orientation budgétaire 2026, joint en annexe à la présente délibération.

**Article 2 :**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 20 juin 2025.*

Membres présents	25
Membres représentés	10
Nombre total de membres présents et représentés	35
Abstention (s)	3
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages valablement exprimés	32
Pour	19
Contre	13

Le Président,



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE  
PRÉSIDENCE

Alexandre PÉRAUD.

27 JUIN 2025

Publié le :

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

27 JUIN 2025